

	GROUPE DE TRAVAIL : Économie Verte	Date : 25 janvier 2019
		Rédacteur : Louis Riuné
Réunion N° 1		
Participants		
Présents	Jean VERGER, Solenn BRÉHAUT , Haude LE-GUEN. René KERMAGORET , Jean-Philippe OLIVIERI, Louis RIUNÉ Excusée : Muriel DÉROUARD .	
Éléments de contexte, déroulement, contenu et décisions		
<u>Éléments de contexte</u> Suite à la conférence Économie verte. Axe de travail pour 2019 et thème de la prochaine conférence		
<u>Éléments de contenu</u> <u>CONFÉRENCE ÉCONOMIE VERTE</u> - Lors de la dernière réunion, il avait été décidé de réaliser un document « martyr » sur l'après-midi et la soirée du 5-12-18 sur L'EAU qui donnera lieu à échanges pouvant amener à son approfondissement. <u>AXE DE TRAVAIL 2019</u> Jean rapporte une réunion qui a eu lieu le mercredi matin 23-1 à l'UBS en présence de Michel TANGUY, responsable de l'unité MASTER ÉDITION Une difficulté est soulevée : il n'y a plus d'enseignants à l'UBS pour l'économie sociale et solidaire. LE FIL ROUGE à cette matinée est l'économie « responsable »(qualificatif à choisir : durable , soutenable , nouvelle économie.... un qualificatif fédérateur et incitatif LES PARTICIPANTS à cette réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Gaël Alligand, directeur de l'IUT • C2 SOL avec Jeannick Deltour et Julien Jambet • LORIENT AGGLO : Pierre Chauve 		

- CDPL : Jean, Solenn,
- AUDELOR Nicolas TESSIERRE,
- Plusieurs personnes de l'UBS

Parallèlement, un travail est engagé avec Audelor et Lorient Agglomération sur la démarche de Marketing territorial dont le fil rouge serait la RSOT (responsabilité sociétale des organisations du territoire)

La RSE a été définie responsabilité sociétale des entreprises . Définition dans Wikipédia « La responsabilité sociétale des entreprises désigne la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire, des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans leurs activités ».La RSO ou responsabilité sociétale des organisations . Selon l'Afnor, l'ISO 26000 présente des lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités et en rendre compte. Elle définit la responsabilité sociétale comme : Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique

ACTIONS EN COURS : AUDELOR dans « *Écho actus* » va mettre en avant des expériences de RSE , RSO au premiers semestre. Le CDPL sera dans la liste de diffusion et ajoutera d'autres noms de sociétés allant dans ce sens.

- Philippe COMTE (UBS, IUT?) soutient 4 étudiants en contrat pro pour contribuer à la création d'un document de vulgarisation pour montrer les tenants, les aboutissants et les évolutions de ce RSE et ce travail sera restitué en mai au cours d'un petit-déjeuner de ce comité.

La prochaine réunion du comité de Pilotage aura lieu le 6 mars de 8 .30 à 10 .00. Les membres du GT économie verte du CDPL y sont invités.

PROPOSITION :

Notre 6° Conférence économie verte pourrait s'appeler économie durable ? Responsable ? Elle se ferait en partenariat avec l'UBS (collaboration financière ; + un volet international Canada , Québec, autres) . Un autre co-participant ÉCO-ORIGIN est souhaitable et sera le bienvenu. Le contact avec le réseau NATURE et CULTURE (JC Pierre) est évoqué de même que le contact avec le RGO (réseau grand ouest) basé à Nantes et le Réseau COHÉRENCE.

Prochaine réunion : soit le mardi 26 février à 12h soit le jeudi 28 février à 18 h selon les réponses au sondage
Les comptes-rendus seront réalisés par les différents participants à tour de rôle